

📍 POLIGNY - BAGNEAUX - SOUPPES

EOLIENNES. Renner va tenter de convaincre face aux vents contraires

Dans le sud Seine-et-Marne, le promoteur éolien Renner ouvre une concertation sous tension pour défendre son projet de 4 à 6 éoliennes, et répondre aux critiques des élus et des habitants.

Le vent souffle fort sur le projet de parc éolien que Renner Energies souhaite implanter dans le sud de la Seine-et-Marne. Depuis le 1^{er} mai, une concertation de six semaines est lancée, dans un climat électrique : les maires de Poligny, Souppes-sur-Loing et Bagnaux-sur-Loing s'y opposent, tout comme plusieurs associations. Face à cette levée de boucliers, Renner tente d'apaiser le terrain. « Cette phase de concertation, ce n'est pas une obligation réglementaire. Mais pour nous, elle est essentielle », pose Jean-Michel Durand, responsable du développement éolien chez Renner.

Le promoteur assume une entrée en matière précoce. « On est très en amont, le projet n'est encore qu'à ses débuts ». Il évoque une « nécessité d'informer » dans un contexte de méfiance et de flou. Lors d'un porte-à-porte mené en mars, « la moitié des gens

qu'on rencontrait n'avaient pas connaissance du projet ». Une réalité qui, selon lui, alimente les oppositions : « Il y a une opposition qui s'est formée sans avoir tous les éléments en main ».

“ Si l'opposition est forte, on devra l'entendre
JEAN-MICHEL DURAND,
RENNER

Pour répondre, Renner déroule un programme dense : ateliers thématiques, randonnées paysagères, réunion de clôture... Objectif : exposer les quatre variantes à l'étude - de quatre à six éoliennes de 200 mètres de haut - et écouter les attentes : « Rien n'est figé. Peut-être qu'une nouvelle configuration émergera. Peut-être que les opposants resteront opposés ».

Au-delà du paysage, Renner agit aussi la carte des retom-

bées : « Il y a la fiscalité au profit des communes et du département, mais on veut aller plus loin. ». Le développeur propose une participation financière locale : « Une éolienne sur cinq pourrait revenir à la population ». Collectivités, intercommunalités ou riverains via une coopérative pourraient devenir co-financeurs du projet. À cela s'ajouterait une offre d'électricité à tarif préférentiel : « On peut offrir une réduction de la facture pour les riverains concernés ».

Les assos restent mobilisées

Mais l'écoute ne s'arrêtera pas au 15 juin. « On ne peut pas préjuger de la conclusion de la concertation », rappelle Jean-Michel Durand. Deux garants mandatés par la Commission nationale du débat public remettront un rapport à l'issue de la démarche. « Si l'opposition est forte, forgée sur des

éléments objectifs, on devra l'entendre », et, le cas échéant, dire stop.

En attendant, Renner appelle les habitants à se mobiliser : « Poser leurs questions, exprimer leurs doutes, formuler leurs propositions ». Les associations comme l'Adere et le collectif Stop éolien 77 restent mobilisées pour faire entendre leur voix, car dans cette bataille du vent, chacune va compter.

→ Les prochaines dates de la concertation

- Samedi 17 mai, 14 h : ateliers thématiques aux écuries du Gâtinais (sur inscription)
- Samedi 24 mai et 4 juin : randonnées paysagères (sur inscription)
- Jeudi 12 juin, 18 h : réunion de clôture au camping Rivière Dorée de Bagnaux-sur-Loing

● Yoann VALLIER

■ Plus d'infos : www.concertation-eolien-est-du-loing.fr



Jean-Michel Durand, responsable du développement éolien chez Renner, tient à entamer le dialogue avec la population
Renner - photo transmise à la RSM77